

2<sup>ème</sup> édition

18 novembre 2022 Cour d'appel d'Angers Salle H 9h00 – 13h00

## Déontologie partagée magistrats-avocats, vers une déontologie restaurée de la relation judiciaire

La dégradation depuis plusieurs années de la relation entre magistrats et avocats est réelle. Elle a été aggravée par la grève spectaculaire des avocats du début de l'année 2020 et la crise sanitaire qui a suivi. Les « lieux » où les magistrats et les avocats pouvaient échanger, de façon parfois informelle, disparaissent tandis que l'accès aux magistrats ou aux juridictions est devenu plus compliqué. Le manque de temps et les audiences surchargées sont encore générateurs de crispations et d'incidents. Dans un tel contexte, les capacités de chacun à prendre en compte les obligations et difficultés des autres acteurs s'amenuisent.

Pour mieux se comprendre, il apparaît donc nécessaire de « mieux se connaître » en appréhendant les contraintes de chacun. Il sera alors possible de réfléchir à la construction de modalités d'échange et d'une pratique partagée de nature à prévenir les tensions et gérer les incidents d'audience.

9h00	Accueil des participants
9h15	Ouverture par <b>Jacques Carrère</b> , <i>procureur général</i>
9h30-10h15	<b>« Mieux se connaître » : éléments de déontologie croisée</b> <u>Intervenants :</u> <b>Eric Maréchal</b> , <i>premier président de la Cour d'appel d'Angers</i> <b>Alain Fouquet</b> , <i>avocat, ancien Bâtonnier d'Angers</i>
10h15-10h30	Echanges
10h30- 12h20	<b>Prévenir et gérer les incidents d'audience</b> Ateliers autour de petits films tournés par l'ENM  <u>Modérateurs :</u> <b>Marie-Cécile Thouzeau</b> , <i>présidente de chambre, Cour d'appel d'Angers</i> , <b>Thierry Phelippeau</b> , <i>avocat général, Cour d'appel d'Angers</i> <b>Pascal Rouiller</b> , <i>avocat au Barreau d'Angers, Cabinet ACR</i>
12h20-12h40	<b>L'usage des réseaux sociaux par les magistrats et les avocats</b> <u>Intervenant :</u> <b>Sylvain Jobert</b> , <i>agrégé des facultés de droit, professeur à l'université d'Angers</i>
12h40-13h00	Echanges et propos conclusifs